

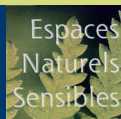
Espace Naturel Sensible du Domaine de Soucy

Guide de visite



2/4 Rue du Mont Louvet
91640 Fontenay-Les-Briis

*Idéal pour une belle petite
promenade en famille.*



Le rôle de la CCPL

Une démarche de développement durable

Un Espace Naturel Sensible est caractérisé par l'intérêt de son patrimoine naturel ou par les menaces qui peuvent peser sur lui. Ils ont une double vocation : la conservation et la valorisation des espaces remarquables.

En oeuvrant à la création, la protection et la découverte de ces espaces, la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) s'inscrit dans une démarche de développement durable du territoire et met en place les directives européennes et nationales de protection de l'environnement.



Une priorité pour la CCPL

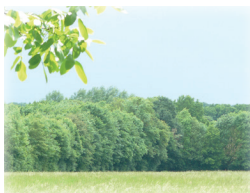
Le territoire de la Communauté de Communes possède un patrimoine naturel d'une grande richesse très largement marqué par les activités humaines qui ont permis des évolutions harmonieuses de nos territoires.

Ce patrimoine reste néanmoins souvent fragile, soumis à des contraintes qu'il convient de maîtriser si l'on ne veut pas courir le risque de déséquilibre nuisible.

En s'engageant dans la politique des Espaces Naturels Sensibles depuis 2000 grâce au Domaine de Soucy, la Communauté de Communes souhaite faire oeuvre de pédagogie, notamment auprès des jeunes.

En comprenant mieux les milieux dans lesquels s'organisent notre vie quotidienne et nos activités, nous apprenons à les protéger et à les valoriser.

Les Espaces Naturels Sensibles témoignent de cette volonté de construire l'avenir de notre territoire en respectant son environnement.



Présentation

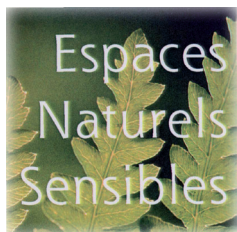
30 ha classés en Espace Naturel Sensible !

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ont vocation à protéger la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels. Ils sont constitués par des zones dont « le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier au regard de la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent ».

Le Conseil Départemental de l'Essonne précise la notion d'ENS sur son territoire autour de trois critères :

- > La richesse naturelle (floristique, faunistique, géologique)
- > La qualité du cadre de vie (paysages naturels, culturels, intérêt pédagogique ou pour la détente)
- > La fragilité (pression d'urbanisation, urbanisation non contrôlée, problèmes liés à la gestion, présence de nuisances ou de pollutions diverses).

Classé ENS en 1996 et ouvert au public en 2000, le Domaine de Soucy a, à la fois, la vocation de préservation des habitats naturels et des espèces animales et végétales rares et la vocation pédagogique de découverte de l'environnement.



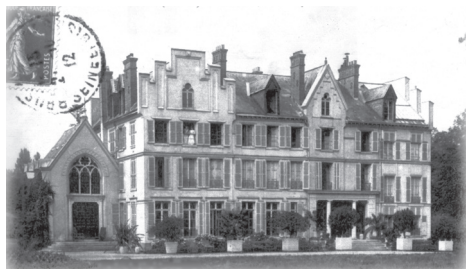


Un peu d'histoire...

Dès le XIII^e siècle, les textes mentionnent le Domaine de Soucy et sa chapelle Saint-Eloi. Un premier château datant du XVII^e siècle, en ruine, est démoli vers 1843. Il est reconstruit en 1862, par M. Mignon et agrandi à la fin du XIX^e siècle. En 1919, Charles Ferdinand-Dreyfus y fonde la Ferme d'Apprentissage Agricole de Bel-Air. Les communs, les potagers et les vergers sont abandonnés et des porcheries sont mises en place. A la mort du propriétaire, le château est pillé et abandonné. Tombant en ruine, il fut rasé en 1968.

Depuis 2000, le Domaine appartient à la Communauté de Communes du Pays de Limours. Les différents bâtiments ont permis de mettre en place un centre de loisirs sans hébergements, une salle d'activités et d'expositions et des locaux pour les services de la Communauté de Communes.

Le Domaine de Soucy est aussi le site choisi pour l'installation du pôle Petite Enfance de la Communauté de Communes et l'établissement du Centre de prévention Antéaia.



Principaux habitats naturels

La frênaie sub-atlantique

Située sur la rive gauche du ruisseau, entre deux prairies, la frênaie se caractérise par la présence d'une grande richesse floristique et avifaunistique.



La zone humide

Elle est située en contrebas de l'étang et se caractérise par la présence d'une cariçaie (carex) et d'une forêt alluviale (humide) composée de nombreuses essences.



Les prairies

Deuxième habitat le plus présent sur le Domaine, les prairies à fourrage des plaines médio-européennes ont un aspect relativement homogène au niveau floristique. Deux fauches sont réalisées par an avec pour objectif d'augmenter la biodiversité naturelle.



Le bois de charmes

Cet habitat est composé en majorité de charmes, d'aubépines, de chênes et de frênes. Il occupe la majeure partie du boisement présent sur le Domaine et fournit des habitats pour la faune.



L'étang

Ouvert à la pêche, l'étang du Domaine a une origine humaine datant de l'existence du château seigneurial. Malgré une vocation principalement paysagère, l'étang garantit l'écologie de plusieurs espèces de poissons, amphibiens ou encore libellules.



Le Canal

Le canal collecte l'eau de la source en amont et a un rôle d'épuration de l'eau. Les roseaux et autres végétations aquatiques fournissent supports, abris et nourriture pour la faune.



La Flore

Grâce à la diversité des milieux naturels présents sur le Domaine de Soucy, il est possible d'observer des espèces animales et végétales pouvant être rares dans le département de l'Essonne. Ainsi, si on considère les **espèces végétales rares**, la ***Cardamine impatiente*** et la ***Colchique d'automne*** poussent sur le Domaine, tout comme 5 espèces d'orchidées sauvages.

Protégé ? Pourquoi ? Comment ?

Une espèce est classée au titre des espèces protégées quand elle est menacée et de moins en moins présente sur le territoire français. Une fois protégée, il est interdit de la cueillir, de prélever des feuilles, de récolter ses graines, de la transporter, etc.

Une espèce peut être protégée au niveau mondial, national, régional et parfois départemental.

Zoom sur une espèce : l'ophrys abeille

Plante vivace de 20 à 50 cm, cette orchidée sauvage se développe surtout dans les prairies sur sols calcaires.

Cette espèce présente la particularité d'attirer les abeilles à l'aide de signaux olfactifs (phéromone) et de leurres visuels. En effet, son labelle (pétale inférieur) a pour vocation de ressembler par la forme au corps de la femelle. Le mâle (souvent jeune) vient se poser et tente de s'accoupler avec ce qu'il croit être une partenaire: il se retrouve recouvert de pollens et se dirige ensuite vers une autre fleur.



Cardamine impatiens
Cardamine impatiens



Petite pervenche
Vinca minor



Colchique d'automne
Colchicum autumnale



Aulne glutineux
Alnus glutinosa



Ophrys abeille
Ophrys apifera

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le tilleul : est utilisé en tisane pour mieux dormir.

La feuille de ronce : soigne les maux de gorge.

Le coucou : ses racines sont utilisées pour lutter contre des problèmes respiratoires.

La chélidoine («plante à verrue») : est utilisée pour soigner les verrues.

La Faune

4 espèces d'oiseaux observables sur le Domaine sont assez rares (**Buse variable**, **Héron cendré**, **Martin pêcheur** et **Pic noir**) et 2 espèces sont très rares (**Faucon émerillon** et **Grand cormoran**). Différentes espèces de mammifères, d'amphibiens et de reptiles sont aussi sur le site, notamment le **Triton palmé** et le **Lézard des murailles**.

De plus, dans le groupe des insectes, plusieurs espèces particulières peuvent être observées comme par exemple le **Gomphe gentil** et le **Caloptéryx vierge** pour les Odonates, ou encore le **Machaon** et la **Demi-deuil** pour les Papillons.



Écureuil roux
Sciurus vulgaris



Robert-Le-Diable
Polygonia c-album



Grenouille de Lessona
Pelophylax lessonae



Gomphe gentil
Gomphus pulchellus

Zoom sur une espèce : la buse variable



La Buse variable est présente sur le Domaine de Soucy. Durant la période de nidification, elle fréquente bosquets et petits massifs boisés où elle installe son nid. Elle a besoin également de champs et de prairies pour se nourrir.

La Buse variable a un régime alimentaire très éclectique suivant la région où elle vit mais demeure toutefois une grande consommatrice de petits rongeurs et de vers de terre.

Elle ne fait pas l'objet de mesures de protection fortes, en raison de ses forts effectifs et de sa grande capacité d'adaptation. Néanmoins, toutes les mesures concernant la préservation de son habitat (zones bocagères, prairies) lui seront favorables et profiteront par la même occasion aux autres espèces qui fréquentent ces milieux.

Zoom sur une espèce : le triton palmé

Le triton palmé est une espèce protégée classée sur les listes rouges mondiale, européenne et française en temps que préoccupation mineure (LC). C'est la plus petit des tritons européens (5 à 9 cm). Ressemblant à un petit lézard, le mâle se reconnaît en phase aquatique par une coloration jaunâtre, des flancs tachetés de noir et une très grande crête caudale.

Il se retrouve autour et dans les étangs, lacs, marais, de préférence à proximité de zones boisées.



Et l'Homme dans tout ça ?

Espace de loisirs et de détente

Le Domaine offre 30 hectares de promenade à travers boisements, prairies, clairières et milieux aquatiques.

Plusieurs tables de pique-nique autour de l'étang principal et des bancs sont mis en place sur le Domaine pour permettre la détente seul, en famille ou entre amis.

Bien que la pêche soit ouverte et gratuite selon une réglementation stricte, l'étang principal présente l'avantage de permettre la découverte de certaines techniques de pêche pour les amateurs débutants.

Le Domaine est aussi ouvert régulièrement à différentes associations, notamment pour l'organisation d'activités sportives, de découverte de l'environnement et culturelles.

D'autre part, le centre de loisirs intercommunal de la Communauté de Communes se trouve sur le Domaine et permet aux enfants de découvrir l'environnement en y pratiquant des activités diverses.

Patrimoine historique

Les ruines du premier château sont visibles à proximité de la Chapelle Saint-Eloi.

Juste à côté, cachée sous les arbres, se trouve l'ancienne fontaine du bénitier.

Au niveau de la mare carrée, il est possible de découvrir une glacière utilisée historiquement par les propriétaires du château.

Parcours éducatif

Le domaine de Soucy possède un parcours d'éducation à l'environnement sur les différents habitats présents : prairie, forêt, zone humide, plans d'eau.

Ainsi, chaque habitat est le sujet d'un panneau pédagogique. Les visiteurs peuvent découvrir, par exemple, le fonctionnement de la filtration des végétations aquatiques au niveau du Canal Saint Didier, ou encore le fonctionnement de la croissance des arbres au niveau du Cèdre.



Les 3 sentiers nature

La Communauté de Communes du Pays de Limours a le plaisir de vous accueillir au sein du Domaine de Soucy. 3 sentiers nature ont été mis en place :

- «**Promenade familiale**» : Pour une agréable promenade autour de l'étang afin de profiter paisiblement du Domaine.
- «**Petite randonnée**» : Une petite randonnée permettant de découvrir les différents milieux naturels du Domaine.
- «**Randonnée découverte**» : La randonnée pour apprécier le Domaine dans son intégralité, pour en apprendre plus sur ses milieux naturels mais également pour l'observation de sa faune et de sa flore.



Smart'Flore

Des panneaux explicatifs ponctuent ce parcours afin de vous faire redécouvrir 12 espèces végétales sous un autre angle. Pour plus d'informations les détenteurs de smartphones pourront utiliser les QRcodes afin d'accéder aux fiches descriptives des espèces. Des petits quizz vous attendent à la fin du parcours.

Éco-pâturage

Une convention a été passée entre la Communauté de Communes du Pays de Limours et l'éleveur local Alain DIVO d'ÉcoTerra.

Les vaches choisies sont toutes issues de races rustiques françaises, en voie de disparition (comme la Bretonne Pie Bleu, Bretonne Pie Noir ou bien la Froment du Léon...)



Verger

Des plantations ont eu lieu en mars 2014 pour agrandir et diversifier les espèces présentes. Ainsi, le verger représente 0,13ha. Des panneaux explicatifs présentent les 14 espèces qui y sont plantées, leur biologie et leur utilisation.



Le Quiz

1. Panneau pédagogique sur l'histoire du Domaine :

En quelle année a été détruit le château ?

2. Panneau pédagogique sur le canal Saint Didier :

Qu'est ce que l'eutrophisation ?

3. Panneau pédagogique sur le Cèdre :

Quelles sont les 3 espèces de Cèdre présentes en France?

4. Panneau pédagogique sur l'étang :

Combien d'étangs y avait-il au moment du château ?

5. Panneau pédagogique sur la Prairie :

En quelle année a été semée cette prairie ?

6. Panneau pédagogique sur la forêt :

Qu'est ce qu'une chandelle en terme forestier ?

7. Panneau pédagogique sur la mare carrée :

Quels sont les poissons présents dans cette mare?

8. Panneau pédagogique de la clairière :

Quels sont les 3 stades biologiques des papillons ?

9. Parcours de reconnaissance photo : Un peu d'observation ! Des photographies ont été prises entre la sortie de la forêt et le canal (parcours rouge sur la carte) puis séparées en deux. Le jeu consiste à relier les paires de photos (ci-contre) correspondant à un même lieu.

10. Panneau pédagogique de reconnaissance des arbres :

A l'aide du panneau et après avoir ramassé des feuilles, venez apprendre à reconnaître les arbres les plus communs sur le Domaine.

1. 1968.
2. Enrichissement excessif, d'origine humaine, en matières nutritives.
3. Cèdre du Liban, cèdre de l'Himalaya et cèdre de l'Atlas.
4. 2.
5. Avril 2003.
6. Un tronc cassé restant debout
7. Carpe et anguille
8. Chenille - Chrysalide - Adulte
9. 1:D ; 2:E ; 3:A ; 4:B ; 5:C

1



A



2



B



3



C



4



D



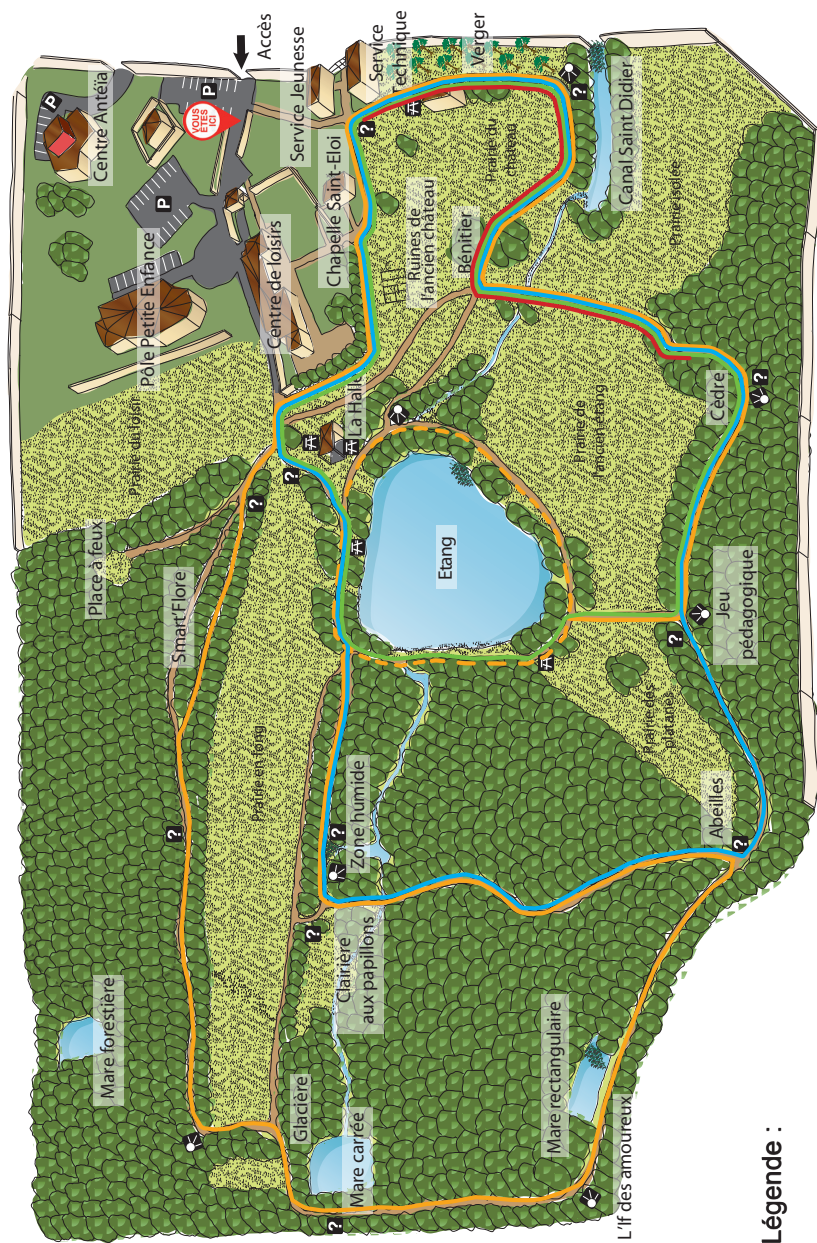
5



E



Pour se repérer



Légende :



Table de pique-nique

Panneau pédagogique

Point de vue



Promenade Familiale

Petite Randonnée

Randonnée Découverte

Parcours de reconnaissance photo

Recommandations

Le Domaine de Soucy vous accueille.

Respectez l'environnement et protégez-le en adoptant une attitude responsable :



Interdit à tout
véhicule motorisé



Interdit de camper⁽¹⁾



Tous les feux
sont interdits⁽²⁾



Interdit de naviguer
et de se baigner



Interdit de cueillir
tous végétaux



Interdit de nourrir
les animaux



Restez sur les chemins



Chien admis en laisse



Ne jetez pas

⁽¹⁾Sauf sur autorisation

⁽²⁾Sauf sur la place à feux

Informations

Utilisation du domaine

Le Domaine peut être ouvert, sous convention de prêt, aux associations du territoire, notamment pour l'organisation d'activités sportives, de découverte de l'environnement et culturelles.



Domaine de Soucy

2-4 rue du Mont Louvet
91640 Fontenay-Les-Briis

Horaires d'ouverture

- 1er octobre au 31 mars : 9h à 17h

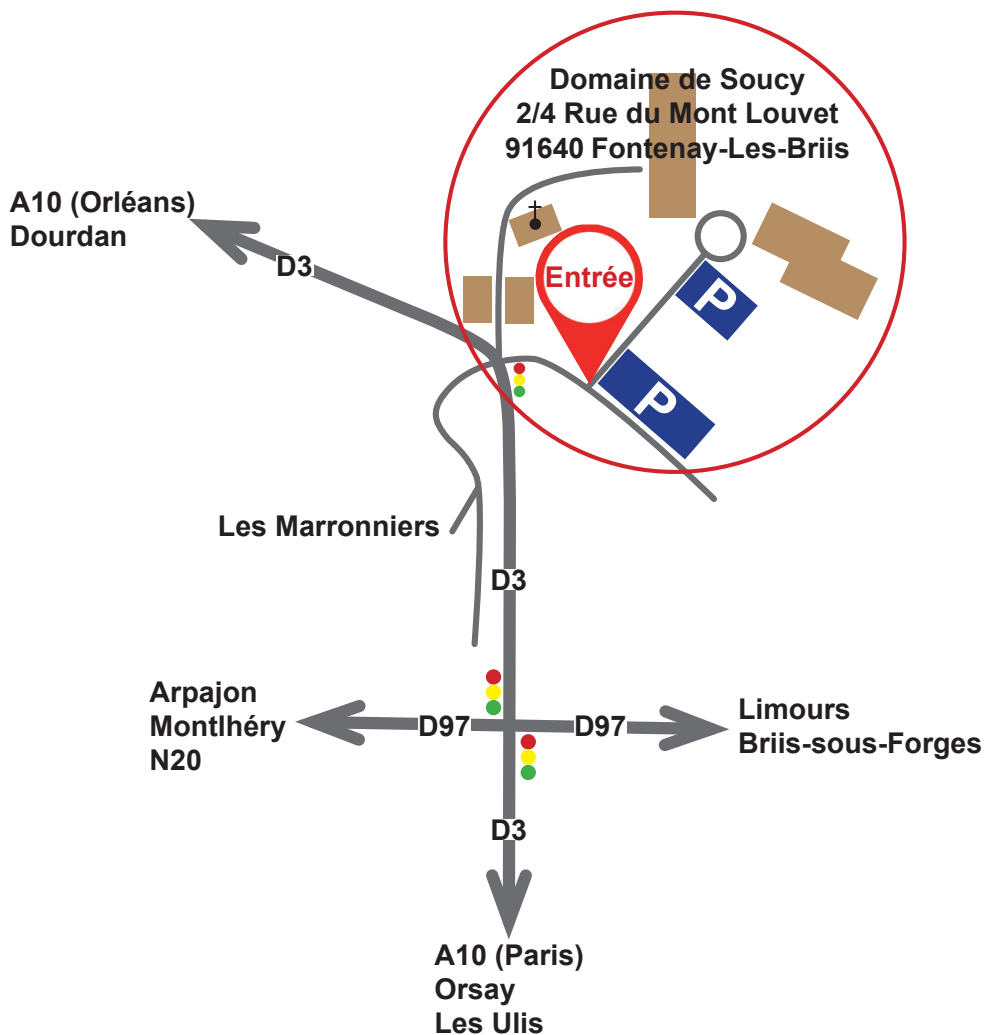
- 1er avril au 30 septembre : 9h à 19h

Fermeture annuelle du 15 novembre au 15 janvier

Entrée libre

Pêche : carte pêche obligatoire AAPPMA
Gratuit pour les -12ans résidant sur la CCPL
(Voir règlement intérieur du Domaine de Soucy)

Plan d'accès



Notes

[illegible]

Notes

[illegible]

Contact

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Communauté de Communes du Pays de Limours
Service Environnement
615, rue Fontaine de Ville
91640 Briis-Sous-Forges

environnement@cc-paysdelimours.fr



Partenaires

